

LES PARCS AGRO-INDUSTRIELS ET L'AGRICULTURE FAMILIALE. LES DÉFIS DU SECTEUR AGRICOLE EN RDC

*Eric Tollens*¹

Introduction et contexte

Depuis 2010, la RDC poursuit une nouvelle politique agricole en application de l'engagement du pays dans le processus PDDAA (Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine sous le NEPAD) – la charte a été signée en 2011 et la réunion d'affaires² tenue en 2013. Cet engagement oblige la RDC à augmenter la part du budget national consacrée au secteur agricole à 10 % pour réaliser une croissance agricole annuelle de 6 %. Dans ce processus, un Plan national d'investissement agricole (PNIA) 2013-2020 pour 5,7 milliards de \$ a été établi (RDC septembre 2012). Ce plan prévoit, entre autres, des zones d'aménagement agricole planifiées (ZAAP) ; les parcs agro-industriels (PAI) actuellement planifiés et en exécution en sont la réalisation concrète. Ceci pose la question de la place de l'agriculture familiale dans ce qu'on peut qualifier de nouvelle politique agricole. Après tout, l'agriculture familiale est très dominante en RDC (Van Hoof 2011), et 2014 était l'année de l'agriculture familiale. Va-t-on vers un caractère très dualiste de l'agriculture en RDC ? Est-ce que cette nouvelle politique va arrêter le déclin de l'agriculture en RDC et renverser la tendance ? Ou va-t-on vers un abandon de l'agriculture familiale pour se diriger vers une situation comparable à celle des creuseurs artisanaux face aux grandes compagnies minières ? Est-ce qu'il y a des synergies possibles entre les PAI et l'agriculture familiale ? Que faut-il faire ? Tout cela constitue l'objet de cet article.

1. Le contexte historique et le potentiel agricole

La RDC est un pays aux ressources immenses. Sa superficie équivaut aux deux tiers de l'Union européenne et sa population dépasse maintenant les 70 millions de personnes. Il y a un consensus pour estimer que le potentiel agricole de la RDC est parmi les plus élevés du monde. Rappelons ici que selon

¹ Professeur émérite KULeuven, Faculty of Bioscience Engineering, Centre for Bio-Economics, Leuven, Belgique.

² Réunion d'affaires : atelier national de validation du PNIA.

le rapport de la FAO-UNFPA-IIASA (1984) sur les potentialités de production agricole du monde, la RDC, sous l'hypothèse d'un haut niveau d'intrants et mettant en culture toutes les terres arables, peut produire suffisamment pour alimenter 2,9 milliards de personnes (Tollens 2003) (Shapiro and Tollens 1992).

Le potentiel agricole est de 80 millions d'hectares de terres cultivables, dont 4 millions irrigables – dont seulement 10 % actuellement cultivés –, une diversité de climats (très humide et humide) et de sols, abondance en eau, deux cultures par an possibles, potentiel en élevage de 40 millions de bovins, potentiel halieutique de 700 000 tonnes par an, etc. (Herderschee *et al.* 2012).

Le pays abrite aussi presque la moitié des forêts d'Afrique et connaît donc une fragilité des écosystèmes, rendant nécessaires une protection de la biodiversité et un respect des politiques REDD+³ en place pour réduire la déforestation, causée notamment par l'agriculture itinérante qui est toujours très dominante. Heureusement, la déforestation nette est encore limitée à 0,16 % par an et la dégradation forestière nette est de 0,09 % par an (Tollens 2010).

Encore presque 70 % de la population dépend de l'agriculture pour sa survie. Mais la productivité agricole est très faible, car très peu d'intrants externes sont utilisés ; en plus, les coûts de commercialisation sont très élevés, les transports sur les routes de desserte agricole onéreux et beaucoup de villages sont encore presque enclavés. Beaucoup d'infrastructures de base manquent, comme l'eau, l'énergie et l'accès aux soins de santé. L'agriculture constitue toujours 40 % du PIB.

Le déclin de l'agriculture a débuté surtout avec la zāirianisation de 1973, les conflits internes de 1996 à 2002 et la succession de guerres, pillages, vols, insécurité et déplacements de population. Depuis 2006, il y a une nette relance de l'économie, mais l'agriculture stagne encore, surtout à cause de la faiblesse des institutions en appui de l'agriculture (RDC 2009).

Lebailly *et al.* (2015) décrivent les nombreux plans et programmes de développement agricole qui ont été formulés (source TECSULT-AECOM 2009). Il y en a 22 au total. Maintes fois déjà, l'agriculture a été déclarée « priorité des priorités », mais sans contenu pratique ni budget conséquent. Cette fois-ci, on a des raisons de croire que c'est différent, car la part du budget national pour l'agriculture est en hausse constante et tend maintenant vers les 4-5 %. Selon l'IFPRI, en 2012, le budget était de 1,8 % et la part effective déboursée encore plus faible. Le chef du Gouvernement congolais souligne que « la stratégie de croissance gardera comme axe principal le secteur agricole pour lequel la RDC a un avantage comparatif à capitaliser »⁴. Ensuite, « notre priorité fondamentale, c'est le secteur agricole. C'est là que nous pouvons avoir l'impact

³ REDD+ : réduire les émissions de la déforestation et de la dégradation : le signe « + » signifie qu'on va au-delà de la déforestation et de la dégradation et qu'on inclut le rôle de la conservation, la gestion durable des forêts et le stockage accru de carbone dans les forêts.

⁴ Source : *Notre AFRIK* n° 60, novembre 2015, pp. 36 et 42.

le plus important sur la population », analyse le Premier ministre, réaffirmant ainsi l'ambition du Gouvernement de faire de l'agriculture un outil de développement répondant à la demande du marché interne et externe. La croissance économique du pays est de presque 10 % (9,2 % en 2014, 9 % prévu pour 2016) grâce au secteur minier et au pétrole (« *off-shore* »). On travaille ardemment à l'amélioration du climat d'investissement et d'affaires (guichet unique, trois jours pour créer une entreprise et moins de taxes). On a déjà fait des réformes tous azimuts. Le rapport *Doing Business 2015* de la Banque mondiale dit que la RDC est l'une des dix économies qui s'est améliorée le plus en 2013/2014 – dans les critères de cet indice. Malgré cela, la RDC reste classée 184^e sur 189 pays, et beaucoup reste donc à faire. Il existe un Fonds de promotion de l'industrie et un Fonds national pour le développement de l'agriculture. Il est très significatif que même AGRA (l'Alliance pour une révolution verte en Afrique), financée par la Fondation Gates, et la Fondation Rockefeller se sont installées à Kinshasa en 2015.

La loi agricole de 2012 (RDC décembre 2011) crée un cadre propice pour l'agriculture, car l'agriculture familiale est définie et reconnue comme étant la pierre angulaire de l'économie congolaise. Les CARGs (conseil agricole rural de gestion) sont également mis en place dans les provinces, quoique de fonctionnements très variables en fait. La décentralisation annoncée des provinces de 11 vers 26 plus ou moins autonomes présage une place plus importante de l'agriculture dans les plans de développement.

Le Gouvernement (primature) a donc fait une déclaration ferme sur la volonté de développer l'agriculture et de lutter contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. L'agriculture a été déclarée enjeu stratégique pour le pays (Badibanga et Ulimwengu 2013). De toutes les formes de croissance, c'est le secteur agricole qui a le plus fort potentiel de réduction de la pauvreté (Chausse *et al.* 2012).

Presque 70 % de la population vit dans la pauvreté, l'insécurité alimentaire chronique et un enfant sur quatre souffre de malnutrition (PAM 2014 ; D'Haese 2014 ; Kankonde & Tollens 2001 ; Tollens 2004 ; Marivoet 2014). Le secteur agricole concentre une très forte proportion de femmes très pauvres. L'Indice de développement humain (PNUD) place le pays au 186^e rang sur 187 en 2014. L'Indice global de sécurité alimentaire (*The Economist*) place la RDC au dernier rang (109 sur 109) en 2014. L'IFPRI n'inclut plus la RDC dans son Indice global de faim faute de données fiables (IFPRI 2012). L'Indice d'inégalité du genre en 2013 place la RDC au 148^e rang sur 157 pays. À noter que toutes les statistiques de la RDC sont douteuses, surtout les statistiques agricoles (Tollens *et al.* 2006).

En général, le niveau des prix alimentaires est très élevé (Goossens *et al.* 1994) (MENAA Finance 2013). Il s'ensuit des importations alimentaires de 1,5 milliard \$ par an, et en croissance soutenue. Ces importations alimentaires constituent 15 % de la valeur de toutes les importations. Mais il n'y a

pratiquement pas de contrainte d'accès aux devises nécessaires pour les importations, puis l'exportation en génère beaucoup (Lebailly *et al.* 2015).

La croissance du secteur agricole était de 1,4 % par an selon l'IFPRI sur la période 2007-2012, avec une croissance de la productivité totale des facteurs de seulement 0,4 % par an. Ceci est très loin en dessous de l'objectif PDDAA de 6 % par an, et face à une croissance de la population estimée à 2,4 % par an. La recherche agronomique est peu performante avec actuellement 0,17 % de la part du PIB agricole et 2,94 chercheurs pour 100 000 agriculteurs (IFPRI-ASTI 2011, décembre 2013).

Le dernier rapport du FMI sur l'état de l'économie congolaise divulgué le mercredi 14 octobre 2015 relève que, selon les autorités de Kinshasa, le PIB par habitant a doublé entre 2005 et 2012, mais qu'il reste faible, et que le taux de personnes vivant sous le seuil de pauvreté absolue (1,25 \$ par jour et par personne) n'a baissé que de cinq points dans le même temps pour s'établir à 82 %. C'est l'un des taux de pauvreté les plus élevés au monde. Le pays présente le visage paradoxal d'un pays immensément riche en ressources naturelles, mais où la pauvreté est « généralisée ».

La RDC est donc potentiellement un géant africain (Herderschee *et al.* 2012) et a le potentiel pour devenir l'un des pays les plus riches du continent africain et l'un de ses moteurs de croissance. Mais le pays reste fragile, avec des besoins énormes en matière de reconstruction et de croissance économique, et des institutions faibles. Et les efforts de paix et de reprise économique se font dans un contexte social difficile (Banque mondiale 2015).

2. Les parcs agro-industriels

Beaucoup de projets de développement de l'agriculture familiale ont des résultats très mitigés en RDC pour diverses raisons (Ulimwengu 2014). Une des raisons principales est la faiblesse des institutions d'appui, et aussi les faibles infrastructures de base, y compris les routes rurales. Maintenant que le budget public pour le secteur agricole est en hausse, on est confronté à la difficulté d'absorption de ces fonds⁵, notamment à cause de la faiblesse du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, après trente ans de négligence et beaucoup d'échecs, en particulier dus au manque de durabilité de développement de l'agriculture familiale. On cherche donc des opportunités de déboursement rapide de fonds avec un résultat important à court et moyen terme. On veut passer d'un secteur de subsistance à un secteur puissant, moteur de développement économique, pôle de croissance soutenue, en levant toutes les barrières infrastructurelles et autres. Et ainsi diminuer les importations alimentaires toujours en hausse. Au plus haut niveau, on veut en finir avec « l'agriculture aveugle

⁵ Communication orale avec John Ulimwengu.

basée sur la houe⁶ ». On veut une agriculture très productive, moderne, et c'est ce qu'on appelle l'agriculture de précision, basée sur les dernières découvertes scientifiques et technologiques. C'est pour cette raison qu'on a créé les PAI (Ulimwengu 2014 ; Alliance AgriCongo 2014 ; RDC 2013 ; Ulimwengu 2013).

Les PAI sont une initiative présidentielle et 26 zones sont actuellement identifiées dans toutes les provinces, allant de 1000 à 150 000 hectares. Ces fermes seront regroupées dans des zones économiques spéciales (ZES). Elles bénéficieront d'exonérations fiscales et douanières et posséderont toute l'infrastructure nécessaire en termes de services : centres de formation, de santé, quartiers résidentiels, centres commerciaux et même une piste d'avion. Elles seront gérées par une société mixte publique privée par le biais de la Société des parcs agro-industriels (SPAGRI), dont les actionnaires sont l'État, des institutions multilatérales et des investisseurs privés. Le premier parc de 80 000 ha a été inauguré en juillet 2014 à Bukanga-Lonzo, province de Bandundu, à 240 km au sud-est de Kinshasa⁷ et avec un budget de 83 millions de \$ (en phase 1) alloué. C'est un projet en partenariat public-privé avec un groupe agro-industriel sud-africain⁸. Toutes les infrastructures de base sont mises en place sur financement de la Banque mondiale (projet PARSSA⁹) et de la Société financière internationale (du groupe de la Banque mondiale). Actuellement, 5000 ha sont en culture et 3000 ha en plus sont prévus pour cette année. On y cultive le maïs, le soja et les haricots en agriculture de précision fortement mécanisée sans labour, y compris deux avions-tracteurs. Un bloc de 1000 ha avec irrigation est en préparation pour la production de légumes. Les objectifs de production sont très ambitieux. Les objectifs d'efficacité et de productivité dominent. Le prochain PAI est prévu pour une ouverture à la plaine de la Ruzizi au Sud-Kivu pour le riz, et on parle aussi du site de Nkundi à Luozi au Bas-Congo (30 000 ha, élevage). Il est prévu de commercialiser les produits sur un nouveau

⁶ Expression utilisée dans un atelier organisé par la Banque mondiale le 16 avril 2015.

⁷ Voir www.parcagro.com qui met à jour toutes les nouvelles sur ce PAI.

⁸ Africom Commodities Group of Companies (<http://africom.co/>) est un grand groupe sud-africain basé à Potchefstroom dans la province du Nord-Ouest, une compagnie holding avec plus de 100 compagnies/marques de produits et services, actif surtout en zone SADC. Ils emploient plus de 3 000 personnes (permanents et contractuels) et vont aller jusqu'à 10 000 à la fin de 2015, surtout à cause de leurs activités en RDC. Ils importent et distribuent des tracteurs et machines agricoles, ils fabriquent eux-mêmes certaines machines et bâtiments, ils acquièrent des terres et les mettent en valeur, ils distribuent des engrais et des pesticides. Leur filiale à 100 % en RDC, Africom Commodities RDC, détient 15 % des parts dans la SARL Parc agro-industriel de Bukanga-Lonzo, 50 % des parts dans la SARL Marché international de Kinshasa, 30 % dans la SARL Société d'exploitation parc-agro-industriel et 60 % dans la SARL JIVENTO pour l'ingénierie, l'infrastructure et la logistique du port et des transports. En plus, ils détiennent 70 % des parts dans la SARL TRIOMF RDC qui gère l'usine d'engrais à Boma et distribue les engrais de marque TRIOMF.

⁹ PARSSA : projet d'appui à la réhabilitation et relance du secteur agricole financé par la Banque mondiale (120 millions de \$).

marché de gros international à créer à Maluku près de Kinshasa, pour un coût total de 95 millions de dollars. Ce Marché international de Kinshasa sera érigé dans la zone économique spéciale de la commune de Maluku sur un espace de 15 hectares. Il est aussi le fruit d'un partenariat public-privé avec un statut d'entreprise, cotée dans un premier temps à la Bourse de Johannesburg, en attendant la création d'une bourse de valeurs à Kinshasa. On compte également transformer une partie du maïs et du soja produits en viande de porc, de poulet et en œufs, notamment au Domaine agro-industriel de la N'Sele (DAIPN), réhabilité par une entreprise israélienne, LR Group, et déjà en phase de production. Le DAIPN a également ouvert un centre de professionnalisation et d'apprentissage des techniques agricoles modernes qui accueille déjà des élèves. Parallèlement, une usine de production d'engrais est en construction à Boma dans le Bas-Congo pour subvenir aux besoins d'engrais estimés à 1,5 million de tonnes par an¹⁰. Elle sera opérationnelle cette année.

À noter que l'importante défiscalisation des achats et des ventes agricoles des PAI a des implications importantes pour les recettes de l'État, car les PAI ne vont pas y contribuer.

Les terres sont données en leasing pour 25 ans (Peemans 2014). 640 000 km² peuvent être donnés ainsi. Les PAI ne devraient pas poser beaucoup de conflits fonciers si la population résidente est compensée et associée à l'exploitation. Mais il y a des rapports dans la presse congolaise selon lesquels les paysans résidant dans le site de Bukanga-Lonzo ont été insuffisamment compensés, notamment par des dons en nature (pagnes, sel, etc.). On ignore le nombre de gens/familles expulsés ou aliénés de la terre coutumière. Il est prévu que les PAI encadrent et soutiennent les exploitations agricoles dans le périmètre des parcs, mais les modalités restent vagues. En effet, les sociétés qui gèrent les PAI ont peu ou pas d'intérêts à s'occuper de l'agriculture familiale dans les environs. Déjà, à Bukanga-Lonzo, certains conflits sont signalés (Alliance AgriCongo 2014).

On a créé l'Agence congolaise de transformation agricole comme institution interagences des ministères pour superviser la Société des PAI (ACTA, à l'instar de l'Agricultural Transformation Agency au Nigeria et en Éthiopie).

À noter que pour les investissements étrangers, et notamment dans les PAI, l'article 16 de la loi agricole qui prévoit que la majorité des parts soit tenue par des Congolais pose problème, quoique cet article n'ait pas encore été appliqué. Il est prévu de résoudre cette controverse, qui décourage actuellement les investissements étrangers, dans le cadre de la Commission nationale pour la réforme foncière (CONAREF), qui est constituée.

Différents modes d'agriculture peuvent bien exister, comme c'est le cas au Brésil, aux États-Unis, etc. Au Brésil, il y a des ministères différents pour

¹⁰ Source : *Notre AFRIK* n° 60, novembre 2015, p. 43.

l'agriculture familiale et agro-industrielle. Collier et Dercon (2009) prévoient qu'à terme l'agriculture familiale va devenir de moins en moins importante au profit d'une agriculture industrielle à plus grande échelle.

La situation est aussi différente pour les cultures pérennes (palmier, hévéa) en forêt dense humide en « *nucleus estate* », avec plantation et usine centrale et fermiers (« *outgrowers* ») sous contrat, car ces fermiers ont besoin d'une usine et des appuis en intrants, et les économies d'échelle jouent beaucoup. Ce mode de production est très réussi en Asie et aussi au Ghana, Nigeria, Cameroun, Gabon, etc. Ce modèle de PAI intègre en effet l'agriculture familiale dans l'entreprise agro-industrielle et est à favoriser. Le même modèle est très en vogue dans beaucoup de pays pour la canne à sucre, où une usine centrale est également nécessaire. En RDC, il y a seulement un grand complexe sucrier en fonctionnement à Kwilu-Ngongo au Bas-Congo et ce complexe produit à capacité (80 000 t de sucre par an). La RDC importe chaque année plus de 100 000 t de sucre malgré le potentiel énorme dans le pays (études de faisabilité déjà faites à Mushie-Pentane, Luiza, etc.). Ce genre de PAI avec *outgrowers* est à favoriser dans les zones de savane où l'ensoleillement est suffisant pour la production de canne à sucre. Pour l'élevage en *ranching* sur les grandes étendues de savanes herbeuses, il y a également un grand potentiel, étant donné les importations massives de produits carnés en RDC (Lebailly *et al.* 2015). Mais il semble s'y poser un problème de rentabilité à cause des importations à très bas prix de viande de moindre qualité, notamment la viande kappa (quartier avant du bœuf) et le 5^e quartier (entrailles, tête, patte, estomac, etc.).

3. L'agriculture familiale

Il y a 8 millions de fermiers en RDC. Finalement, il y a très peu de soutien public à cette agriculture familiale. La recherche agronomique et la vulgarisation agricole sont toujours très faibles, malgré l'augmentation sensible des budgets alloués récemment (30 millions de \$ et 32 projets lancés dans les provinces). La disponibilité du crédit agricole, y compris le microcrédit, reste très limitée. Le secteur semencier est en plein développement, mais encore émergent, et la faible recherche agronomique affecte le développement de variétés performantes et de semences de base. Très peu d'engrais chimiques sont utilisés et leur coût est souvent exorbitant. La mécanisation agricole n'existe presque pas, malgré la distribution dans les provinces de plus de 2000 tracteurs par l'État depuis 2008. La plupart des paysans utilisent des outils rudimentaires comme la houe, la hache et la machette. Comme déjà dit, les routes de desserte agricole posent partout de sérieuses difficultés et absorbent beaucoup de fonds pour leur entretien.

Récemment, des paniers de fermiers (pour le maïs, riz, manioc et légumes) ont été mis à la disposition des producteurs (par des coupons), contenant des semences améliorées, des engrais et des pesticides, avec un bulletin

d'instructions. Ce panier est élaboré et vendu par la société TRIOMF RDC qui construit et gère l'usine d'engrais à Boma, une filiale du groupe Africom Commodities qui gère le PAI de Bukanga-Lonzo. C'est une forme de nouvel appui à l'agriculture familiale, qui prend exemple sur le Malawi et d'autres pays en Afrique où le système de coupons a été introduit. Mais on ignore encore l'ampleur et l'effet de cette action nouvelle, quoique louable.

4. Analyse

Il y a beaucoup d'exemples en Afrique subsaharienne où les cultures vivrières à grande échelle motorisées en zone humide ont échoué, essentiellement à cause des problèmes techniques (maladies, insectes, problèmes de fertilité du sol) et donc des technologies agricoles (surtout variétés) non adaptées. Ces techniques prévues pour la production à grande échelle n'existent tout simplement pas. Et on sait que la recherche agronomique en RDC est faible : aucune recherche n'a été faite sur les cultures vivrières en « *precision farming* », sur cette agroécologie spécifique. C'était le cas des grandes fermes étatiques au Ghana des années 1960, des fermes privées de grande échelle au Nigéria, la ferme de Mboumango au Gabon (+ 20 000 ha) et le domaine de Kaniama-Kasese pour le maïs au Congo de 1970 à 1980, financé par la coopération belge à plus d'un milliard de francs belges de l'époque. Il y avait 80 tracteurs et 2 avions-tracteurs dans ce projet, mais on n'a jamais pu emblaver plus de 20 000 ha à cause des problèmes d'organisation du travail. Les rendements en maïs n'ont jamais dépassé les 4 tonnes à l'hectare malgré de fortes doses d'engrais. Après dix ans de fonctionnement, on a abandonné faute de rentabilité.

Des problèmes phytopathologiques et de fertilité du sol se sont notamment posés, qu'on ne pouvait pas résoudre à court terme, et il n'y avait pas de variétés de maïs spécifiquement développées pour cette agroécologie en culture à grande échelle. L'organisation du travail est elle-même complexe et problématique : il s'agit d'envoyer des dizaines de conducteurs de tracteurs à une parcelle précise, et cela pendant une période relativement courte, pour le labour et les semis. Après plusieurs échecs, on a trouvé une solution en divisant le domaine en blocs de 500 ha et en y affectant une équipe dédiée avec un chef d'équipe à chaque bloc. C'est ce qui est courant aux États-Unis sur les très grandes fermes industrielles (« *corporate farming* »).

Ces grands schémas doivent être testés en essai pilote à petite échelle avant extrapolation à grande échelle, car les technologies pour ces agroécologies spécifiques humides et sur sols pauvres n'existent pas ou ne sont pas au point. Pour Bukanga-Lonzo, les Sud-Africains ont amené leur technologie de la savane sèche d'Afrique du Sud ; ils vont certainement rencontrer des attaques d'insectes et de maladies fongiques et virales qu'ils ne connaissent pas, sans parler des problèmes d'érosion et d'épuisement des sols. On a déjà obtenu 4 tonnes par hectare de maïs en première récolte, ce qui est relativement satisfaisant. Il est à espérer que ce n'est pas le maximum qui sera obtenu. Finalement, c'est

le critère de rentabilité financière qui sera déterminant, une fois le financement de l'État arrêté. Mais on ignore le seuil de rentabilité pour ce type de PAI, et on ne sait pas quand ce financement de l'État va s'arrêter. Le fait que tout le maïs récolté doive être séché de façon industrielle (par le fuel) affecte négativement la rentabilité, comme c'était le cas à Kaniama-Kasese. En mars 2015, on n'a semé que 80 ha de soja et 15 ha de haricots en deuxième culture, ce qui indique déjà qu'on est très prudent pour emblaver de grandes superficies, et qu'on est revenu à des essais pilotes.

Il est à craindre que les PAI ne s'appuient que peu ou pas sur l'agriculture familiale. Les organisations paysannes (CONAPAC, COPACO, UNAGRICO) réclament un budget au moins équivalent pour le soutien à l'agriculture familiale (Alliance AgiCongo 2014). Et il faut que les PAI établissent des contrats¹¹ de service pour appuyer l'agriculture familiale autour des parcs.

Les PAI doivent aller de pair avec un appui fort et un renforcement de l'agriculture familiale pour augmenter les productions agricoles, les revenus et l'amélioration de l'accès aux intrants et aux marchés. On doit relancer et renforcer les services publics d'appui à l'agriculture que le secteur privé ne peut pas ou ne veut pas fournir, c'est-à-dire :

- recherche agronomique, vulgarisation et information agricoles ;
- routes de desserte agricole, ponts et bacs, marchés ruraux et coopératives ;
- semences et fertilisants ;
- crédit agricole ;
- renforcement des organisations paysannes et structuration du monde rural ;
- formation agricole ;
- accès à l'eau et à l'énergie ;
- sécurisation foncière et cadastre agricole ;
- concertation avec les CARGs et avec les services provinciaux de l'agriculture.

Conclusions

Il y a un réel danger de voir se développer une agriculture duale en RDC, avec la marginalisation du monde rural converti en fournisseur de simples ouvriers agricoles. On sait que ce sera long et onéreux de revitaliser partout les services publics à l'appui de l'agriculture familiale, mais il n'y a pas d'autre choix. Dans presque tous les pays, c'est l'agriculture familiale qui nourrit le pays et qui prédomine. Il est vrai que l'amélioration des infrastructures rurales et du cadre de vie est un vrai défi sur le long terme. Mais c'est l'essence même d'un développement équilibré et inclusif, y compris pour les femmes pauvres.

¹¹ On ne connaît pas les contrats qui lient le Gouvernement de la RDC à la société Africom Commodities.

Le manque d'effectivité et d'efficience dans l'absorption des fonds publics ne doit pas conduire à écarter l'absorption avec équité (et dignité). Il est très positif que le développement de l'agriculture soit finalement reconnu comme moteur de développement et de réduction de la pauvreté en RDC. Et différents modes d'agriculture peuvent bien co-exister en synergie. Mais il faut bien définir le rôle de l'État et du secteur privé dans les PAI et dans l'agriculture familiale. Et il faut clarifier l'article 16 de la loi agricole, sinon les PAI échoueraient à attirer des investissements privés étrangers. La sécurisation foncière reste un défi important et le CONAREF doit jouer son rôle.

Je suis convaincu qu'il faut davantage opter pour des PAI pilotes pour les cultures vivrières avant extrapolation à grande échelle. Ceci pour confirmer les options technologiques prises ainsi que leur rentabilité à long terme. Il faut aussi instaurer un système de suivi et de monitoring pour apprendre des réussites et des échecs en PAI et en agriculture familiale.

Bibliographie

Alliance AGRI-CONGO. 2014 (18 avril). « Les parcs agro-industriels en RD CONGO : positions des organisations paysannes congolaises et de l'Alliance AgriCongo ». Kinshasa : CONAPAC-COPACO ET UNAGRICO, 3 p.

Badibanga, Th. & Ulimwengu, J. 2013 (août) « Introduction : l'agriculture est un enjeu stratégique pour la République démocratique du Congo. Développement de l'agriculture en RDC : contraintes et opportunités ». *Dounia* 6 : 8-11. CISRI-L'Harmattan.

Banque mondiale. *République démocratique du Congo. Vue d'ensemble*. Disponible sur www.banquemondiale.org/fr/country/drc/overview. Consulté le 7 avril 2015.

Chausse, J.-P., Kembola, Th. & Ngonde, R. 2012. « L'agriculture : pierre angulaire de l'économie de la RDC ». In J. Herderschee, D. Mukoko Samba & M. Tshimenga Tshibangu (éd.), *Résilience d'un géant africain : accélérer la croissance et promouvoir l'emploi en République démocratique du Congo*. Volume II : *Études sectorielles*. Kinshasa : Médiaspaul, pp. 1-97.

Collier, P. & Dercon, S. 2009 (30 juillet). *African Agriculture in 50 Years: Smallholders in a Rapidly Changing World? Expert Meeting on How to Feed the World in 2050*. FAO-ESDD.

D'Haese, L.D. 2014. « Food security in the Democratic Republic of Congo ». In J. Rammeloo, B. Ven de Vijver & P. Goyens (éd.), *Nutrition and Food Production in the Congo Basin*. Bruxelles : ARSOM, pp. 75-92.

FAO-UNFPA-IIASA. 1984. *Potential Population Supporting Capacities of Lands in the Developing World*. Rome : Project INT/75/813.

Goossens, Frans, Minten, Bart & Tollens, Eric. 1994. *Nourrir Kinshasa : L'approvisionnement local d'une métropole africaine*. Leuven/Paris : KUL/L'Harmattan, 397 p.

Herderschee, Johannes, Mukoko Samba, Daniel & Tshibangu, Moïse Tshimenga. 2012. *Résilience d'un géant africain. Accélérer la croissance et promouvoir l'emploi*

en République démocratique du Congo, vol. 1 : Synthèse, contexte historique et macro-économique ; vol. 2 : Études sectorielles ; vol. 3 : Sujets transversaux. Kinshasa : Médiaspaul et Banque mondiale.

IFPRI, Global Hunger Index. 2012. *The Challenge of Hunger: Ensuring Sustainable Food Security under Land, Water, and Energy Stresses*. Washington DC.

IFPRI-ASTI. 2011 (5-7 décembre). *Conference on Agricultural R&D in Africa, Overview*. Accra, Ghana : ASTI/IFPRI-FARA.

IFPRI-ASTI. 2013 (décembre). *Agricultural R&D Indicators Fact Sheet, Democratic Republic of Congo* : Stadts, Gert-Jan & Lunze Lubanga Daniel, « Key Indicators, 2009-2011 ». Washington DC. Disponible sur www.asti.cgiar.org/drcongo

Kankonde, Mukadi & Tollens, Eric. 2001. *Sécurité alimentaire au Congo-Kinshasa, production, consommation & survie*. Leuven/Paris : KUL/L'Harmattan, 478 p.

Lebailly, Philippe, Baudouin, Michel & Ntoto M'Vubu, Alphonse Roger. 2015. « Quel développement agricole pour la RDC ? ». In S. Marysse & J. Omasombo Tshonda (dir.), *Conjonctures congolaises 2014*, coll. « Cahiers africains », n° 86. Paris/Tervuren : L'Harmattan/MRAC, pp. 45-64.

Marivoet, Wim. 2014. « Food Markets and People's Nutrition in the RDC (2004-5) ». In J. Rammeloo, B. Van de Vijver & P. Goyens (éd.), *Nutrition and Food Production in the Congo Basin*. Bruxelles : ARSOM, pp. 93-94.

Notre AFRIK. 2015 (novembre). n° 60.

MENAA Finance. 2013 (13 juin). *Audit des prix et du commerce triangulaire. Rapport Phase 1 et 2*. RDC : ministère de l'Économie et du Commerce.

PAM. 2014. *Analyse approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité (CFSVA) au départ de données collectées en 2011-2012*. République démocratique du Congo.

Peemans, J.-Ph. 2014. « Land grabbing and development history : The Congolese experience ». In Aansoms, A. & Hilhors, Th. (éd.), *Losing your Land, Dispossession in the Great Lakes*. Martlesham : Boidell & Brewer, pp. 11-35.

République démocratique du Congo. 2012 (septembre). *Programme national d'investissement agricole (PNIA), 2013-2020*. RDC : Ministère de l'Agriculture et du Développement rural.

République démocratique du Congo. 2011 (décembre). *Loi portant principes fondamentaux relatifs à l'agriculture*. Kinshasa.

République démocratique du Congo. 2013. *Les Parcs agro-industriels, une stratégie audacieuse et intégrée pour libérer la croissance et faire face à l'insécurité alimentaire en RDC et ailleurs*. Ministère de l'Agriculture et du Développement rural, 3 p.

République démocratique du Congo. 2009 (avril). *Note de Politique agricole, ministère de l'Agriculture, Pêche et Élevage*. Kinshasa, 61 p.

Shapiro, David & Tollens, Eric. 1992. *The Agricultural Development of Zaire*. Avebury : Aldershot, 201 p.

TECSULT-AECOM. 2009. *Étude du secteur agricole. Rapport préliminaire. Bilan-diagnostic et note d'orientation*. RDC : Ministère de l'Agriculture et du Développement rural.

Tollens, Eric & Biloso, Apollinaire. 2006 (janvier). « Strengthening Emergency Needs Assessments Capacity (SENAC) ». In *WFP-Market activity 2-Profil des marchés en R.D. Congo*. Rome/Leuven : PAM/HIVA.

Tollens, Eric. 2010 (30 juin). *Potential Impacts of Agricultural Development on the Forest Cover in the Congo Basin*. Washington DC : Banque mondiale.

Tollens, Eric. 2004. « Sécurité alimentaire à Kinshasa : Un face-à-face quotidien avec l'adversité ». In Th. Trefon (dir.), *Ordre et désordre à Kinshasa, réponses populaires à la faillite de l'État*, coll. « Cahiers africains », n^{os} 61-62. Paris/Tervuren : L'Harmattan/MRAC, pp. 61-80.

Ulimwengu, John M. 2013. *La Transformation de l'agriculture congolaise par le développement des parcs agro-industriels*, 13^e édition. Kinshasa, pp. 26-29.

Ulimwengu, John M. 2014 (16 avril). « Parcs agro-industriels. Pourquoi et comment ? » Kinshasa : Programme national d'investissement agricole de la RDC, ppt, Atelier sur le développement des parcs agro-industriels en RDC et la place des PAI. Washington DC : Banque mondiale.

Van Hoof, F. 2011. *Changer l'agriculture congolaise en faveur des familles paysannes. Des dynamiques paysannes dans les différentes provinces de la RDC*. Alliance AgriCongo.